

Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Année Universitaire
2022 -2023

**Master MEEF 2e Degré Histoire /Géographie
(Professeur de collège et de lycée)**

Concours externe du Capes et Cafep – CAPES

Section Histoire et Géographie

Programme de la session 2024

HISTOIRE

- Gouverner l'Empire romain de Trajan à 410 après JC (question nouvelle)
- La construction de l'Etat monarchique en France de 1380 à 1715
- L'Empire colonial français en Afrique : métropole et colonies, sociétés coloniales, de la conférence de Berlin (1884 – 1885) aux accords d'Evian de 1962 (question nouvelle)

GEOGRAPHIE

- Frontières
- L'Amérique latine
- Populations, peuplement et territoires en France

Équipe pédagogique :

Responsable du parcours stéphanois : Rodriguez Philippe philippe.rodriguez@univ-st-etienne.fr

Scolarité : Mme Dris djamila.dris@univ-st-etienne.fr

Principaux intervenants

Belot	Robert	robert.belot@univ-st-etienne.fr
Brun	Jean-François	brunjf@univ-st-etienne.fr
Castagnetti	Philippe	philippe.castagnetti@univ-st-etienne.fr
Carrier-Reynaud	Brigitte	brigitte.carrier.reynaud@univ-st-etienne.fr
Chasles	Virginie	virginie.chasles@univ-st-etienne.fr
De Souza	Manuel	manuel.desouza@univ-st-etienne.fr
Excoffon	Sylvain	sylvain.excoffon@univ-st-etienne.fr
Gagnal	Nathalie	nathalie.gagnal@univ-st-etienne.fr
Navarro	Michael	michael.navarro@univ-lyon1.fr
Paquier	Serge	serge.paquier@univ-st-etienne.fr
Pécout	Thierry	thierry.pecout@univ-st-etienne.fr
Réault	Sarah	sarah.reault@univ-st-etienne.fr
Roche	Karine	karine.roche@univ-st-etienne.fr

ÉVALUATION :

Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (MCCC) :

- TE : examen terminal écrit
- EE : épreuve écrite qui correspond à une évaluation en TE, sans deuxième session.
- CC : contrôle continu
- TO : terminal oral

Pour une année de formation donnée, la moyenne des notes obtenues pour un bloc de compétences n'est pas compensable avec la moyenne des notes obtenues pour un autre bloc. Du fait de la non compensation, la non acquisition d'un bloc de compétences entraîne l'échec pour l'année en cours. Les blocs dont la moyenne est supérieure à 10 restent acquis.

Au sein de chacun des blocs, les UE sont compensables entre elles, l'UE de LVE est compensable en M1.

L'inscription en master 2 est possible que si le M1 est validé.

Maquette du diplôme

Bloc 1 M1

		Bloc 1 M1	ECTS	Heures étudiants	CM	T D	T P	Responsables	MCC
Bloc 1 M1 L'enseignant acteur de la communauté éducative 12 ECTS 80h	SIP d'évaluation	Compétences à évaluer : Modalités d'organisation : Question de réflexion / présentation orale d'un travail de synthèse							
	UE SR1 :	Titre Module 1 : Le système éducatif français	3	12		12		Service partagé	EE
	Titre : CONNAISSANCES DU SYSTEME EDUCATIF								
	Nombre d'heures totales de l'UE : 12								
	UE SR2	Titre Module 1 : École inclusive	4	10		10		Service partagé	EE
Titre : PRINCIPES ET VALEURS DU SERVICE PUBLIC D'EDUCATION	Titre Module 2 : Genre et école	10			10				
Nombre d'heures totales de l'UE : 40	Titre Module 3 : École et laïcité	10			10				
	Titre Module 4 : Une quatrième	10			10				
UE SR3	Histoire et sociologie des questions éducatives	5	28	14	4		INSPE SERV PARTAGE	EE	
	Titre : HISTOIRE ET SOCIOLOGIE DES QUESTIONS EDUCATIVES								

Bloc 3 M1

		Bloc 3 M1	ECTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	Responsables	MCC	
Bloc 3 M1 L'enseignant efficace dans la mise en œuvre 12 ECTS 160h	SIP d'évaluation	Compétences à évaluer : Modalités d'organisation : STAGE								
	UE SR1 :	Titre Module 1 : Didactique des disciplines	3	15		15		Service partagé	CC	
	Titre : PRATIQUES DIDACTIQUES ET PEDAGOGIQUES	Titre Module 2 : Évaluation et docimologie		15		15				
	Titre Module 3 : Pratiques pédagogiques innovantes	15			15					
	Nombre d'heures totales de l'UE : 40									
	UE SR2	Titre Module 1 : Maitrise des outils numériques spécifiques à l'histoire-géographie	3	15		15		INSPE	CC	
	Titre : Outils NUMERIQUES	Titre Module 2 : Formation PIX		15		15			autoformation	
	Nombre d'heures totales de l'UE : 20									
UE SR3	Titre Module 1 : Stage : analyses des pratiques	2	20		20		INSPE, Service partagé, Université	EE Dossier écrit à rendre		
Titre : STAGE et suivi										
Nombre d'heures totales de l'UE : 20										
UE SR 4	Titre Module 1 : Épistémologie de l'histoire	2	30	30			UJM	CC		
Titre : Épistémologie	Titre Module 2 : Épistémologie de la géographie	2	30	30			UJM	CC		
Nombre d'heures totales de l'UE : 40										

Bloc 4 M1

		Bloc 3 M1	ECTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	Responsables	MCC
Bloc 4 M1 L'enseignant praticien, acteur de son développement professionnel. 12 ECTS 80h	SIP d'évaluation	Compétences à évaluer : Modalités d'organisation : RÉDACTION DU MÉMOIRE							
	UE SR1 : Titre : PRATIQUE D'UNE LVE Nombre d'heures totales de l'UE : 25	PRATIQUE D'UNE LVE	2	25		25		UJM	CC
	UE SR2 Titre : SÉMINAIRE D'INITIATION À LA RECHERCHE Nombre d'heures totales de l'UE :55	Titre Module 1 : Construction du sujet Descriptif des contenus de formation (sujet en lien avec les programmes des collège et lycée avec une approche pédagogique)	NC	55		55		UJM	TO
	UE IRS Titre RÉDACTION DU MÉMOIRE Nombre d'heures totales de l'UE :	Titre Module 1 : Descriptif des contenus de formation	10						

Descriptif du M2

Bloc 1 M2

		Bloc 1 M1	ECTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	Responsables	MCC
Bloc 1 M2 L'enseignant acteur de communauté éducative 12 ECTS 80h	SIP d'évaluation	Compétences à évaluer : Modalités d'organisation : ETUDES DE CAS							
	UE SR1 : Titre : QUESTIOS ÉDUCATIVES Nombre d'heures totales de l'UE : 30	Titre Module 1 : Descriptif des contenus de formation	3	30		30		UJM	CC
	UE SR2 Titre : SCIENCES SOCIALES ET ÉDUCTIONS Nombre d'heures totales de l'UE : 30	Titre Module 1 : Descriptif des contenus de formation	6	30		30		UJM	CC
	UE IRS Titre : ENSEIGNER HORS LES MURS Nombre d'heures totales de l'UE : 20	Titre Module 1 : Descriptif des contenus de formation	3	20		20		INSPE	CC

Bloc 2 M2

		Bloc 1 M1	ECTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	Responsables	MCC
Bloc 2 M2 L'enseignant concepteur de son enseignement 12 ECTS 80h	SIP d'évaluation	Compétences à évaluer : Modalités d'organisation : PREPARATION A L'EPREUVE ORALE 1							
	UE SR1 : Titre : APPROFONDISSEMENT DISCIPLINAIRE EN GÉOGRAPHIE Nombre d'heures totales de l'UE :30	Titre Module 1 : Préparation à la question de géographie au programme 3 Descriptif des contenus de formation	5	30		30		UJM	CC
	UE SR2 Titre : APPROFONDISSEMENT DISCIPLINAIRE EN HISTOIRE Nombre d'heures totales de l'UE : 30	Titre Module 1 : Préparation à la question d'histoire au programme 3 Descriptif des contenus de formation	5	30		30		UJM	CC
	UE IRS Titre : ÉTUDE DE SITUATIONS D'ENSEIGNEMENT Nombre d'heures totales de l'UE : 20	Titre Module 1 : Préparation à l'épreuve d'oral numéro 1	2	20		20		INSPE SERV PARTAGE	EE

Bloc 4 M2

		Bloc 4 M1	ECTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	Responsables	MCC
Bloc 4 M2 : L'enseignant praticien, acteur de son développement professionnel 12 ECTS 70h	SIP d'évaluation	Compétences à évaluer : Modalités d'organisation : PRÉPARATION À L'ORAL 2							
	UE SR1 : Titre : pratique d'une LVE Nombre d'heures totales de l'UE : 25	Langue vivante	2	25		25		UJM	TE
	UE SR2 Titre : Les apports de la recherche pour l'enseignement en collège et en lycée Nombre d'heures totales de l'UE : 30	Conférence d'approfondissement disciplinaire	2	30		30		UJM	TO
	UE SR2 Titre : Les apports de la recherche pour l'enseignement en collège et en lycée Nombre d'heures totales de l'UE : 10	Titre Module 1 : Soutenance de mémoire	4			10		UJM	
	UE IRS Titre : ouverture personnelle et professionnelle	Titre Module 1 : Préparation à l'épreuve orale 2	4	15		15		INSPE / Service partagé	CC

	Nombre d'heures totales de l'UE : 10								
--	---	--	--	--	--	--	--	--	--

PARCOURS A

PARCOURS ETUDIANTS ADMIS AU CAPES/CAFEP (FONCTIONNAIRES STAGIAIRES)

CADRAGE DES MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES DES MASTERS MENTION MEEF M2 A

Pour la durée de l'accréditation

(NOR : MENS1615564A, arrêté du 01 juillet 2016)

PREAMBULE

Les règles édictées ci-après l'emportent sur les informations éventuellement contraires qui auraient pu être insérées dans les dossiers d'accréditation.

Pour les éléments non renseignés dans le présent document, on se référera aux règlements de scolarité (ou équivalent) adoptés par chacune des universités. A titre d'exemple, il en va ainsi pour les règles de relatives aux absences justifiées ou injustifiées, pour les dispenses d'assiduité, etc.

COMPENSATION

Il n'y pas de compensation entre les deux semestres de l'année M2.

Au sein du S9, toutes les UE sont compensables entre elles, à l'exception de l'UE de langues de niveau B2 de S3.

Pour les parcours de langues de la mention Second degré, l'UE de langues de niveau B2 non compensable devra être clairement définie (les autres UE de langues pouvant être compensées).

CAPITALISATION DES NOTES ET SECONDE SESSION

Toute note supérieure ou égale à 10 sur 20 est conservée et définitivement acquise.

La présence en session 2 des UE non acquises non compensées est obligatoire. La note de session 2 remplace la note de session 1. En cas d'absence en session 2, l'étudiant(e) est déclaré(e) défaillant(e).

Les épreuves de contrôle continu ne donnent pas lieu à seconde session et les notes correspondantes sont reportées automatiquement en seconde session.

Les UE évaluées en contrôle continu intégral et les UE de stage ne donnent pas lieu à seconde session.

(On se reportera au règlement de scolarité de chacune des universités pour la définition du contrôle continu et du contrôle continu intégral).

DISPOSITIONS DIVERSES

Points de bonification

Les points de bonification, lorsqu'ils existent, seront pris en compte dans le cadre des masters MEEF selon les dispositions en vigueur dans l'établissement d'inscription de l'étudiant(e).